



Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15 (dont 1 procuration)
Date de la convocation		
31 octobre 2014		
Date d'affichage		
31 octobre 2014		

**Objet : Décision modificative n° 8**

CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2 EN DATE DU 12 DECEMBRE 2014.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,  
ACCEPTE la décision modificative qui suit :

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
6451 Cotisations à l'URSSAF	2 200,00 €	6419 Remboursement sur rémunération	2 200,00 €
Total dépenses	2 200,00 €	Total recettes	2 200,00 €

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 5 janvier 2015**

Délibération n° 2015-04

L'an deux mille quinze et le cinq janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Patrick LABERNADIE, Maire.

**Présents** : Patrick LABERNADIE, Anne-Marie BARRAQUE, Jacques BELTRAN, Chantal BECAAS, Guy CLAVERE, Marie PEES, Laurent MARQUE, Marie-Christine GARROCCQ, Paul LAMOURE, Etienne CURT, Jean-Michel BASCUGNANA, Marie-Claude PINOUT, Jean-Jacques ALBIRA Solange BECAAS, Richard BELLON

**Excusés** :

**Secrétaire de séance** : Paul LAMOURE

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.*

*Au registre ont signé les membres présents*

*Pour extrait conforme, le 7 janvier 2015.*

Le Maire,

Patrick LABERNADIE.